



# M U I Z O N

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 24 JUIN 2024

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Madame DOUSSON excusée, Madame HOUEL (représentée par Mr BRUYERES) et Monsieur SAAS (représenté par Mr FAGOT).

Point est fait sur la tenue des bureaux de vote des 30 juin et 7 juillet 2024.

#### **1. DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES PROJETS COMMUNAUX**

Aire de jeux Fitness au Champ Jeudi auprès des organismes en lien avec le projet, l'Etat, la Région, le Département

- a. Enchaînement de plusieurs activités en accès libre
- b. Vélo elliptique, rameur, travail sur les abdos.

Vote pour à l'unanimité

Equipement de l'école maternelle et le MAREL en informatique : l'Entreprise KOESIO est retenue pour un montant de 25891,99 euros pour 4 ENI (tableaux numériques reliés à internet)

Vote pour à l'unanimité

Complexe sportif : pour réaliser des économies d'énergie au Complexe sportif rue de Trigny : remplacement de la cloison transparente côté voies de Chemin de fer (90000 euros) et rénovation électrique (20 à 25000 euros). Le bâtiment est très énergivore.

Vote pour à l'unanimité

Terrain d'honneur : à équiper de 4 mats avec 4 à 5 lanternes pour permettre de disposer de 2 terrains pour les entraînements.

Vote pour à l'unanimité

#### **2. VIREMENTS DE CREDITS**

Des virements de crédits de compte à compte sont nécessaires pour honorer les projets suivants :

Travaux d'enrobé près de la bibliothèque et devant les commerces : en très mauvais état et différence de niveaux.

Virements de crédits proposés - Vote pour à l'unanimité

Etude du Champ Jeudi assistance Maître d'ouvrage

Virement de crédits proposé - Vote pour à l'unanimité

Eclairage du Complexe sportif

Virements de crédits proposés - Vote pour à l'unanimité

#### **3. TEMPS SCOLAIRES SEMAINE 4 JOURS**

Déjà en vigueur, la délibération porte sur le renouvellement pour 3 ans.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité

#### **4. DELIBERATION POUR CREANCES EN NON-VALEUR**

Une délibération de dernière minute est proposée au vote du Conseil Municipal.

Créance pour non-valeur éteinte pour 281,98 euros pour l'année 2022. Ce sont des impayés à MAREL.

Vote pour à l'unanimité

#### **5. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN VERGER PARTAGE**

Demande de subvention : le GRAND REIMS, en Conseil Communautaire, a proposé des aides au titre du patrimoine et de la biodiversité et pourrait aider au financement d'un verger partagé le long des bords de Vesle, avec une décision à prendre avant le 30 juin 2024.

Ces travaux pourraient profiter des aménagements que prévoit le SIABAVES. Vote pour à l'unanimité.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Participation de notre commune à hauteur de 1470,20 euros (0,70€ par habitant) pour subvenir au besoin du refuge

d'Ormes qui accueille les chiens et chats.

Relance du concours des Balcons et Maisons Fleuris : à date il n'y a actuellement que 6 inscriptions.

Nouvel Atelier zéro déchet le 28 septembre 2024 dans la salle d'honneur de la Mairie.

Opération tranquillité vacances : la Gendarmerie propose un formulaire en ligne à compléter et à déposer en Gendarmerie. Un exemplaire pourra vous être fourni en mairie.

Rue de Soissons : à partir du 8 juillet, les travaux vont se faire sur la Nationale, l'accès à ROSNAY sera fermé. La RN31 sera fermée jusqu'au 30 novembre 2024, la déviation qui a été réalisée sera empruntée.

Devant l'école élémentaire, un couple de parents s'en est pris aux institutrices. Une main courante a été déposée en Gendarmerie par ces dernières, l'Inspection Pédagogique a été saisie. Ce sujet sera évoqué au prochain Conseil d'Ecole.

Propreté : Il est rappelé à chaque riverain qu'il lui appartient d'entretenir le trottoir devant sa propriété.

**RAPPEL :** Pour le 14 juillet et valable pour toute l'année.

L'utilisation des artifices de divertissement, toutes catégories confondues est interdite sur la voie publique ou en direction de la voie publique, dans tous les lieux où se fait un rassemblement de personnes et dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.

**RAPPEL : Jardins délaissés :** Plusieurs jardins de notre village ne sont pas entretenus et créent des désagréments visuels et physiques envers les jardins des voisins. Je serais reconnaissant envers les locataires et propriétaires concernés de bien vouloir pratiquer à l'entretien de leur propriété.

#### PAROLES AUX ADJOINTS :

##### **Valérie BOUCHÉ :**

- MUIZON fête les 80 ans de sa libération le 31 août 2024 à partir de 15h00.

Des véhicules anciens seront présents pour un défilé dans les rues de MUIZON, avec une commémoration au Monument du Souvenir. Les Muizonnais sont appelés à s'habiller « comme à l'époque »

- COM A MUIZON sera distribué avec les Informations Municipales.
- Livret sur les Associations en cours de finalisation.
- Le site internet est en ligne, les panneaux d'entrée de village et à la bibliothèque fonctionnent.

Le Maire - Freddy PERIN interpelle brutalement comme il l'a déjà fait l'adjointe à la communication lui reprochant de ne pas l'avoir prévenu de la parution de COM A MUIZON, comme chaque trimestre.

Imbu de sa personne, négatif au possible, fervent de fausses nouvelles, arrogant, ...et insultant, c'était le moment pour lui de se rendre intéressant.

##### **Jean-Pascal FAGOT :**

- Réunion le 10 juin 2024 avec les Associations Muizonnaises.
- Rencontre avec les personnels du MAREL, qui sont engagés et dévoués à l'égard de nos jeunes. Elles savent s'entraider et se sentent bien dans leur travail. Remerciements de leur engagement auprès des enfants

##### **Mary DEGUAY :**

- Causette et recettes : 10 participants dans le square de la Mairie.
- Annulation de la Fête de la Musique : elle a été annulée en raison des mauvaises prévisions météorologiques.
- De nombreuses demandes de logement sont déposées en Mairie de MUIZON pour seulement 2 logements libérés en ce début d'année.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

F PERIN : il faudrait retendre le filet au city Park et changer les drapeaux du Monument du Souvenir.

Le Maire – c'est prévu, les drapeaux sont en commande.

F PERIN : le basket demanderait une subvention exceptionnelle pour payer un intervenant extérieur à la rentrée.

JP FAGOT : le courrier a été adressé à la Mairie et fera l'objet d'une attention particulière.

**Parole au public :**

M. SORIA : concernant l'état du Parc de Klein-Winternheim, la fontaine est sale et pleine de déchets, elle ne fonctionne plus. Les enfants jettent des cailloux en dehors des zones, les rendant glissantes, il serait bon de balayer. Le Maire : les cailloux sont recommandés dans les espaces dédiés aux enfants.

La fontaine est effectivement mal entretenue. Elle a déjà été remise en eau, mais il y a un souci d'étanchéité. Une fontaine en circuit fermée a été envisagée. Ce sujet sera remis en étude et le nettoyage sera engagé.

F PERIN : concernant la Paroisse, serait-il possible que les représentants soient reçus en Conseil Municipal ?

M. Le Maire : je n'ai pas d'autorisation à leur délivrer, la séance de Conseil Municipal est publique.

Le Maire donne des explications sur les travaux en cours du parking du Champ jeudi.

## **« Emplacement réservé à l'expression des listes d'opposition »**

**Conseillers de l'opposition : Madame HOUEL et Monsieur BRUYERES**

Aucune observation, ni de remarque à signaler. Nous vous souhaitons de très bonnes vacances à toutes et à tous.

**Conseillers de l'opposition : Messieurs DUBOIS et PERIN**

- Nous votons les démarches de Mr le maire pour les demandes de subventions concernant différents projets. Mr Philippe DUBOIS précise que nous aimerions avoir plus de détails concernant les projets à venir.
- Ne voulant pas se présenter en commission scolaire, la responsable de service du MAREL accepte néanmoins de rencontrer Mr PERIN prochainement. Cette rencontre aura pour but d'entendre son point de vue et régler certains problèmes liés au MAREL, notamment en matière de communication, entre la responsable de service et le personnel du MAREL, l'entourage éducatif et les parents d'élèves. Nous espérons tous que cet entretien apportera un apaisement dans le fonctionnement du MAREL. Messieurs PERIN et DUBOIS restent à disposition autant que possible lors d'éventuelles réunions des différents acteurs du MAREL.
- Nous demandons que le filet du city park soit tendu et que les drapeaux français et allemand du monument aérien soit remplacés par des neufs.
- Un document de communication publique à caractère général étant bientôt distribué, les expressions des oppositions n'y seront pas car mal avertit de sa parution. Nous signalons que Mme Bouchet est dans l'obligation légale d'avertir les 2 groupes d'opposition des parutions de documents de communication publiques à caractère général à venir. Nous rappelons également qu'elle est rémunérée pour cela par les impôts des muizonnais. Celle-ci refusant catégoriquement, nous constatons une tentative d'empêcher notre libre expression. Avant de contacter la préfecture, nous demandons à Mr le maire de lui faire entendre raison. Il s'agit simplement d'envoyer un mail quelques semaines avant l'impression du document. Cette tentative d'entrave peut être sanctionnée pénalement selon l'article 431-1 du code pénal.
- Mr PERIN transmet la demande de subvention supplémentaire du club de basket de Muizon à hauteur de 2000 euros qui les aidera à trouver un nouveau coach pour la saison à venir.
- Mr le maire acceptera lors du prochain conseil municipal la demande de prise de parole des membres de la paroisse. Ces derniers sont désireux de rencontrer Mr le maire mais seulement dans le cadre d'un conseil municipal.
- Nous félicitons l'équipe de la FJEP pour l'organisation ainsi que les danseuses de Manon lors du gala de danse des 21 et 22 juin. Manon et Xavier sont des éléments importants du dynamisme de notre commune.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les muizonnais(es) et remercions les paroles de soutien que nous rencontrons régulièrement dans notre commune.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

### ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

<b>VOUS</b>		Numéro de téléphone mobile :	
Nom* :		Prénom* :	
Né(e) le* :	à* :	e-mail :	
<b>VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*</b>			
Du :	(JJ/MM/AAAA) au :	(JJ/MM/AAAA)	
<b>VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)</b>			
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc)* :			
Code postal* :	Ville* :		
<b>INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE</b>			
<b>Type de résidence* :</b>			
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :			
Digicode d'accès à l'immeuble :		Bâtiment :	
Étage :		Numéro de porte ou autre précision utile :	
<b>Existence d'un dispositif d'alarme*</b>			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :			
<b>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE</b>			
Nom* :		Prénom* :	
Code postal* :	Ville* :		
Numéro de téléphone portable* :		Téléphone fixe* :	
(un numéro à préciser au minimum)			
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
<b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b>			
Votre lieu de vacances : code postal :		Ville :	
Êtes-vous joignable pendant votre absence :			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :			
Ou à cette adresse électronique :			
Autre renseignement : (à préciser si besoin)			

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.  
 J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mise à jour : mai 2016



## ATELIER Zéro déchet

### BESOIN D'IDÉE OU D'ASTUCE POUR PRATIQUER LE ZÉRO DÉCHET ?

Le Grand Reims propose des ateliers ouverts à tous les habitants. Les thèmes sont variés : compostage, couture, bricolage, cosmétiques et produits ménagers alternatifs, jardinage, etc.



Gratuit

### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Atelier d'initiation au compostage avec remise gratuite d'un composteur en bois ou en plastique de 400L

Rendez-vous le Samedi 28 Septembre 2024 de 9h à 12h

Salle d'honneur de la Mairie à Muizon

Inscription obligatoire au 03 26 02 91 55

ou par mail : [mairie@communedemuizon.fr](mailto:mairie@communedemuizon.fr)



INFOS : 03 26 02 90 90  
[WWW.GRANDREIMS.FR](http://WWW.GRANDREIMS.FR)



## Inscription avant le 14 juillet

Détails sur le site web de la mairie

Formulaire en ligne →

OU



Dépôt de ce formulaire en mairie

NOM :

Adresse :

Email :

Téléphone :



# CONCOURS JARDIN NATURE

été  
2024

Commune de MUIZON

De nombreux prix !

Des jardins  
beaux et  
accueillants !

1 NICHOR  
OFFERT AUX  
PREMIERS  
INSCRITS

INSCRIPTION



ou en mairie